

**Allocution du maire Jean Bouchard
prononcée devant la Chambre de
commerce et d'industrie de Mirabel**

Le 31 janvier 2018

**Madame la députée provinciale,
Monsieur le député fédéral,
Monsieur le président,
Madame la directrice,
Membres de la Chambre de commerce et
d'industrie de Mirabel,
Membres du conseil municipal,
Membres du personnel de la Ville,
Mesdames, Messieurs.**

**D'entrée de jeu, je tiens à remercier la Chambre
de commerce et d'industrie de Mirabel de me
permettre de vous exposer, ce soir, l'essentiel des
prévisions budgétaires pour l'année 2018.**

J'en profite d'ailleurs pour vous annoncer que la Ville est maintenant, plus que jamais, un partenaire de premier ordre de la Chambre de commerce et d'industrie avec le statut de partenaire Platine. C'est dire que nous sommes toujours aussi convaincus de la raison d'être de la Chambre au sein de la collectivité mirabelloise et de l'importance des activités qu'elle mène à bien grâce au dynamisme de ses membres. De plus, pour une deuxième année consécutive, la Ville payera la première année de frais d'adhésion à tous les nouveaux membres, et ce, durant toute l'année.

Dans la prochaine heure, je me propose de vous présenter les grandes lignes du budget 2018 ainsi que les principaux projets qui figurent au calendrier de la prochaine année. Je tracerai également un portrait de notre excellente santé financière à l'aide de statistiques et de tableaux éloquents et vous ferai part des leviers que la Ville met à la disposition des entreprises par l'entremise de Mirabel économique.

Avant d'entrer dans le vif du sujet, j'aimerais vous présenter les membres du conseil municipal qui ont été élus au terme du scrutin de novembre dernier. Par ordre de district électoral, il s'agit de

M. Michel Lauzon, Mme Guylaine Coursol, M. Robert Charron, M. François Bélanger, M. Patrick Charbonneau, Mme Isabelle Gauthier, Mme Francine Charles et M. Marc Laurin. Je tiens aussi à saluer le directeur général, M. Mario Boily, la directrice générale adjointe, Mme Louise Lavoie et la trésorière, Mme Jeannic D'Aoust, pour leur aide dans l'élaboration du budget, ainsi que les membres du personnel cadre de la Ville qui sont, au quotidien, des partenaires indispensables.

Abordons maintenant, sans plus attendre, le budget 2018 qui démontre l'excellente santé financière de notre ville.

Ce budget équilibré, qui se chiffre à 86 484 000 \$, est issu, sachez-le, d'un exercice rigoureux et complexe, mais non moins stimulant, visant à gérer les fonds publics de façon responsable, tout en favorisant la vitalité économique et la qualité de vie au sein de notre municipalité. Précisons aussi que nous avons été guidés, au fil de nos discussions, par la volonté de respecter les contribuables mirabellois et leur capacité de payer.

Gel des taxes municipales

C'est au terme de cet exercice budgétaire que nous pouvons vous confirmer, il y a quelques semaines, que pour une cinquième année consécutive il n'y aurait aucune hausse de taxes municipales, à

Mirabel. De toute évidence, la stratégie budgétaire mise de l'avant au cours des dernières années porte fruit.

Similaire à celui de l'an dernier, le budget démontre également de la stabilité et témoigne d'un souci de minimiser le recours à des emprunts, tout en permettant des investissements qui répondent aux besoins de notre population.

Malgré que le budget soit stable d'une année à l'autre, les dépenses attribuables au fonctionnement et aux opérations de notre Ville sont en hausse de 4,5 %.

Aussi, je prendrai quelques minutes pour commenter sommairement les grandes rubriques des dépenses de fonctionnement 2018.

Tarte Dépenses

Cette hausse de 4,5 % des dépenses est, bien sûr, directement liée à la croissance de notre population et à notre responsabilité d'offrir à l'ensemble des citoyens des services de qualité. À titre d'exemple, au cours de 2017, nous avons émis des permis pour 1 036 unités de logement, ce qui nécessite évidemment des investissements : que l'on pense au déneigement, à la collecte d'ordures,

au traitement des eaux ou à tout autre type de services municipaux. De nouveaux bâtiments commerciaux et industriels que l'on doit desservir se sont également établis sur notre territoire.

Bien entendu, les dépenses que je vous ai sommairement présentées sont compensées par des revenus. En voici un résumé.

Laissez-moi maintenant vous décrire les principaux éléments du budget 2018.

Comme je l'ai mentionné, le budget de la Ville se chiffre, pour la prochaine année, à 86 484 000 \$. Il se caractérise certes par des investissements majeurs, mais il reflète également notre capacité d'autofinancement qui a été nettement améliorée. À titre d'exemple, le fonds de roulement qui a été porté à 22 millions de dollars nous permettant de financer nous-mêmes de nombreuses dépenses en matière d'immobilisations, sans avoir recours à des emprunts. Compte tenu de nos bons résultats financiers, la réserve aux fins de construction d'un complexe aquatique a aussi été augmentée de 1 million de dollars, ce qui porte le montant total de cette réserve à 6 millions de dollars.

Taux de taxation

Jetons à présent un coup d'œil sur les taux de taxation décrétés pour 2018.

- **Le taux de taxation pour les immeubles résidentiels qui se chiffre à 0,494 \$ du 100 \$ d'évaluation.**
- **Le taux pour les immeubles de 6 logements et plus établi à 0,542 \$ du 100 \$ d'évaluation.**
- **Le taux pour les immeubles industriels qui est de 1,942 \$ du 100 \$ d'évaluation.**
- **Le taux pour les immeubles commerciaux qui équivaut à 1,494 \$ du 100 \$ d'évaluation.**
- **Le taux pour les immeubles agricoles qui représente 0,362 \$ du 100 \$ d'évaluation.**

Projets structurants

Au cours de 2018, les taxes foncières que nous nous faisons un devoir d'utiliser à bon escient nous permettront de réaliser des projets importants.

Voici donc quelques exemples de projets structurants sur lesquels nous souhaitons mettre l'accent :

- **Le réaménagement de la côte des Anges, de la rue des Bouleaux à la rue Paul-Sauvé (3 600 000 \$).**
- **La construction de quatre voies, montée Sainte-Marianne, de la rue Notre-Dame à la rue Jacques-Cartier (7 000 000 \$).**

- **La préparation des plans et devis en vue de la réfection d'une partie de la route Sir-Wilfrid-Laurier (route 158) et de la rue Saint-Simon (480 000 \$).**
- **La réfection de conduites rues Fontaine, Dupuis et Boileau (2 100 000 \$).**
- **La préparation des plans et devis en vue de l'aménagement d'une quatrième glace, à Mirabel (100 000 \$).**
- **La préparation des plans et devis et la réalisation d'une étude relativement au réaménagement de l'intersection de la rue Charles et de la montée Sainte-Marianne en carrefour giratoire (70 000 \$).**

- **L'acquisition de nouveau matériel roulant au Service de l'équipement et des travaux publics (690 000 \$).**
- **L'achat de véhicules et de terminaux véhiculaires pour le Service de police (286 500 \$).**
- **La réalisation de travaux d'asphaltage, de réfection, d'entretien et de construction de nouvelles rues, de trottoirs et de bordures, tant dans les secteurs urbains que ruraux, sur l'ensemble du territoire (6 586 000 \$).**
- **Le prolongement de la rue Henri-Piché jusqu'au chemin Dupuis, secteur de Saint-Canut (740 000 \$).**

- **La réalisation de travaux préparatoires, dont la conception de plans et devis, pour établir un lien routier entre les rues Charles et Victor, au-dessus de la rivière Sainte-Marie, dans le cadre du projet de construction de la future gare, secteur de Saint-Janvier (80 000 \$).**

Toujours au chapitre du réseau routier, nous avons récemment aménagé, en guise de projet pilote, un arrêt toutes directions à l'intersection de la côte des Anges et de la rue Saint-Jacques afin, avant tout, de garantir la sécurité des automobilistes et dans le but d'obtenir un meilleur

contrôle de la circulation automobile aux heures de pointe. Si cette solution ne règle pas les problèmes à cette intersection, un carrefour giratoire sera envisagé.

Toujours dans le secteur de Saint-Augustin, nous poursuivrons nos démarches auprès des autorités supérieures pour résorber les problèmes de congestion par la construction d'une voie de contournement allant du chemin du Chicot Nord à la Petite côte des Anges.

De plus, nous nous mobiliserons plus que jamais, à l'approche de la campagne électorale provinciale, pour convaincre le gouvernement de s'engager formellement quant au prolongement de l'autoroute 13, entre les autoroutes 640 et 50. J'y reviendrai plus tard.

Sur le plan scolaire maintenant, des efforts seront consacrés afin de trouver un terrain en vue de la construction d'une école secondaire, secteur de Saint-Augustin, pour répondre à la demande de la Commission scolaire de la Seigneurie-des-Mille-Îles, ainsi qu'un autre destiné, celui-là, à la

construction d'une école primaire dans le secteur de Saint-Canut pour répondre aux besoins de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord.

Plusieurs projets seront aussi réalisés au cours de la prochaine année dans les nombreux parcs de la ville. Parmi ceux-là, l'aménagement de jeux d'eau au parc Charlebel, secteur du Petit-Saint-Charles, et au parc Lacombe, secteur de Sainte-Scholastique.

Encore en 2018, les contribuables mirabellois resteront parmi les moins taxés du Québec,

puisque l'effort fiscal qu'on leur demande de consentir figure parmi les plus bas des municipalités comparables de toute la région et de toute la province. De plus, aucune tarification n'est encore exigée pour l'enlèvement, le transport et l'élimination des déchets, des gros rebuts domestiques, le traitement des eaux et la collecte sélective porte-à-porte, incluant la collecte des matières organiques, et l'arrosage contre les insectes piqueurs.

J'attirerai maintenant votre attention sur quelques données qui démontrent l'évolution fulgurante et

le développement qu'a connus notre ville ces dernières années.

Notre richesse foncière, par exemple, qui depuis 2012 n'a cessé d'augmenter, preuve de notre santé économique.

Richesse foncière

ANNÉE	RICHESSSE FONCIÈRE
2012	4 692 377 926 \$
2013	5 120 866 620 \$
2014	5 589 134 946 \$
2015	5 999 595 913 \$
2016	6 409 409 805 \$
2017	6 988 326 330 \$
2018	7 449 056 879 \$

De la même façon, la progression des budgets et des dépenses en immobilisations démontre, sans

équivoque, la vigueur économique de Mirabel.

Budgets

ANNÉE	BUDGET	AUGMENTATION (%)
2012	68 700 000 \$	7,7
2013	73 450 000 \$	6,9
2014	73 235 000 \$	(0,3)
2015	78 259 000 \$	6,9
2016	84 000 000 \$	7,31
2017	87 619 000 \$	4,3
2018	86 484 000 \$	(1,3)

Dépenses en immobilisations

ANNÉE	DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS
2012	7 146 000 \$
2013	8 916 000 \$
2014	6 788 000 \$
2015	11 079 000 \$
2016	13 727 000 \$
2017	17 000 000 \$
2018	14 000 000 \$

Mirabel dispose aussi d'un taux global de taxation assez exceptionnel au sein des villes de la grande région de Montréal.

Taux global de taxation

ANNÉE	TAUX GLOBAL DE TAXATION DU 100 \$ D'ÉVALUATION
2012	0,8104 \$
2013	0,8124 \$
2014	0,6992 \$
2015	0,7296 \$
2016	0,7168 \$
2017	0,6358 (prévisionnel)

Pour sa part, la population de Mirabel a connu une croissance fulgurante au cours des dernières années. Ce tableau, établi selon les estimations de l'Institut de la statistique du Québec, le démontre très bien.

Croissance de la population

ANNÉE	POPULATION
2015	46 974
2016	48 954
2017	50 575
2018	53 450

Poursuivons avec le nombre de travailleurs à

Mirabel (25 à 64 ans) :

ANNÉE	NOMBRE DE TRAVAILLEURS
2012	20 823
2013	21 721
2014	22 773
2015	23 774
2016	28 160

Les surplus budgétaires enregistrés au fil des ans

sont également le signe d'une exceptionnelle santé

financière qui nous permet, entre autres, de payer comptant de nombreuses dépenses sans avoir recours à des emprunts.

Surplus

ANNÉE	SURPLUS
2012	4 458 645 \$
2013	4 855 237 \$
2014	5 652 265 \$
2015	2 888 522 \$
2016	7 257 765 \$

Que dire du nombre exceptionnel de 1 036 logements créés au cours de la dernière année et des investissements enregistrés au cours de la même période, au chapitre des implantations résidentielles, commerciales, industrielles et

institutionnelles, qui représentent une valeur de près de 200 millions de dollars.

Toutes ces statistiques plus qu'enviables reposent en grande partie sur l'efficacité d'une fonction publique aux proportions plus que raisonnables en comparaison avec les villes voisines comme l'indique le tableau suivant.

Employés municipaux
Tableau comparatif

Villes	Policiers	Cols blancs	Cols bleus	Cadres	Pompiers	TOTAL
Mirabel	49	89	44	54	103*	339
Blainville	69	130	70	85	31	385
Saint-Jérôme	103	151	132	99	39	524
Saint-Eustache	56	111	79	66	17	329

*À temps partiel

Implantations 2018

**Laissez-moi maintenant faire avec vous un survol
des principales implantations prévues au cours des
prochains mois :**

**Clinique médicale
Clôtures Fortin
CSM Services financiers
Duroking
École primaire
EXM
Gestion T. Francoeur
Immodev condos industriels
Izomax
Le 7 sens
Les tours SkyBlu
Mini-entrepôts
Tim Horton
Mirajet
Pro-Animo
SBR Signalisation
Ultramar-Marché Express
Transit-Nord Plus**

Le portrait que je viens de vous brosser est celui d'une ville prospère dont nous sommes fiers. Je tiens à vous préciser d'ailleurs que la valeur estimée des projets qui ont été présentés se chiffre à 202 790 700 \$.

Ce qui fait la force de Mirabel, c'est notamment la variété qu'elle propose sur le plan de l'activité économique.

Elle peut, par exemple, compter sur la présence d'une zone industrielle aéroportuaire de calibre international. L'aéroport international, pôle

aéronautique du Grand Montréal, est en effet fonctionnel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7; il dispose de deux pistes pouvant accueillir tout type d'appareils; il regroupe 38 entreprises principalement du secteur aéronautique et procure de l'emploi à près de 4 500 personnes; près de 42 millions de pieds carrés de terrains industriels y sont aussi disponibles et développables.

Aussi, j'aimerais prendre quelques minutes pour vous présenter un document, intitulé Montréal-Mirabel 2025, qui démontre l'effervescence qui règne sur le site aéroportuaire.

Comme vous l'aurez constaté, la zone aéroportuaire est plus que jamais une plaque tournante de notre économie et un atout incontestable de notre vitalité économique.

Mirabel peut également miser sur la vitalité de ses parcs industriels. Qu'il s'agisse du parc industriel autoroutier, de celui du boulevard du Curé-Labelle, de la rue des Gouverneurs ou du secteur de Saint-Augustin, sans oublier la zone aéroportuaire, c'est plus de 250 entreprises qui y sont établies offrant plus de 10 000 emplois.

Le secteur agricole occupe aussi une place de grande importance à Mirabel et contribue sans conteste à son économie. Occupant 87 % du territoire, ce secteur d'activité représente pas moins de 350 exploitations, générant 1 270 emplois et 843 millions de dollars de capital investi dans les fermes, selon des statistiques de 2016, ce qui fait de ce territoire agricole protégé, et par conséquent de Mirabel, le «garde-manger» du Grand Montréal.

Ajoutons à cette carte de visite fort enviable la présence de 23 filiales internationales à Mirabel qui génèrent plus de 4 200 emplois et un chiffre d'affaires annuel moyen combiné de 1,5 milliard

de dollars stimulant grandement notre économie. Il s'agit de Bell Helicopter Textron, Pratt & Whitney, Safran, Mecachrome, Sonaca, Biesse, Naya, Halo Pharma... pour n'en nommer que quelques-unes.

Selon une enquête statistique menée auprès des entreprises de Mirabel, les investissements industriels atteignaient près de 105 millions 670 mille dollars, en 2016. Du côté des investissements privés, les prévisions pour les deux prochaines années s'établissent à plus de 157 millions de dollars. Toujours selon ces mêmes prévisions, 600 nouveaux emplois devraient être créés à Mirabel

durant la même période et on anticipe des investissements de l'ordre de 452 millions de dollars, tous secteurs d'activité confondus.

Mirabel c'est aussi un milieu de vie incomparable, une population en pleine croissance (53 500 personnes) et une moyenne d'âge de 35 ans, ce qui la place parmi les plus jeunes du Québec. Elle fait partie du top 100 des villes canadiennes et occupe le premier rang des villes de plus de 40 000 habitants du Québec, selon l'indice de la vitalité économique. Son taux de taxation figure parmi les plus compétitifs du Grand Montréal et elle offre

des bâtiments résidentiels de tous les types, accessibles financièrement et abordables pour les jeunes familles.

À Mirabel, nous croyons fermement au développement économique et nous y consacrons depuis plusieurs années des ressources. À preuve, la création d'un nouveau service rattaché à l'organisation municipale, soit Mirabel économique. Puisque je m'adresse à la communauté des affaires ce soir, j'aimerais vous faire part de certains leviers que la Ville met à votre disposition.

Fonds de développement des territoires (FDT)

J'attire donc votre attention sur le Fonds de développement des territoires qui est un nouveau programme mis en place par le gouvernement du Québec, en novembre 2014, et dont les modalités reposent sur des principes de souplesse, d'imputabilité et d'autonomie. Concrètement, le Fonds prévoit une politique de soutien aux entreprises qui permet de soutenir le développement local par une offre de service-conseil et d'accompagnement aux entreprises, incluant les entreprises d'économie sociale et les regroupements d'entreprises oeuvrant dans le milieu économique à Mirabel. Au cours de la

deuxième année d'existence du Fonds seulement, 17 projets ont été soutenus pour un total de 259 180 \$ en subventions qui se sont traduits par la création de 43 emplois et qui ont généré 3,3 millions de dollars en investissements.

Fonds local d'investissement (FLI)

Le Fonds local d'investissement est un fonds de capital de risque géré par Mirabel économique qui permet d'apporter un appui financier sous forme de prêt aux PME, aux entreprises en démarrage ainsi qu'aux entreprises de l'économie sociale sur le territoire. Par ce Fonds, la Ville encourage l'entrepreneuriat en soutenant les PME ainsi que

les nouveaux entrepreneurs dans leurs projets afin de : créer et soutenir des entreprises viables; financer le démarrage ou l'expansion d'entreprises; supporter le développement de l'emploi; contribuer au développement économique du territoire de la Ville. Grâce à ce Fonds, 28 nouveaux emplois ont été créés par l'octroi de prêts à deux entreprises totalisant 100 000 \$, qui ont généré des investissements de 3,2 millions de dollars.

D'autres leviers sont également mis à la disposition des entrepreneurs, par l'entremise de Mirabel économique. J'attirerai votre attention sur l'un

d'entre eux, soit le Soutien aux travailleurs autonomes (STA) offert en partenariat avec Emploi Québec, qui offre un soutien financier technique aux participants admissibles qui désirent acquérir une micro-entreprise (19 projets retenus et 35 nouveaux emplois créés, pour un investissement total de près de 840 000 \$, en 2017).

GRANDS DOSSIERS

J'aimerais maintenant vous partager ma vision d'avenir pour Mirabel, et vous entretenir au sujet des principaux dossiers qui vont mobiliser nos énergies au cours des prochains mois. L'objectif étant, évidemment, de continuer à propulser notre

Ville sur sa lancée, en tant que milieu de vie et d'affaires privilégié.

Parachèvement de l'autoroute 13

En premier lieu, sachez que plus que jamais, nous sommes déterminés à exercer des pressions, sur tous les fronts, pour que progresse enfin le dossier du parachèvement de l'autoroute 13.

Vous en conviendrez, ce projet stagne depuis beaucoup trop longtemps, et n'obtient pas la considération méritée. De vastes études ont pourtant démontré la nécessité d'intervenir pour que cessent de s'amplifier les problèmes aigus de

congestion sur les autoroutes 13 et 15, et sur les réseaux locaux permettant d'y accéder.

Ainsi, à l'approche des élections provinciales, nous sommes résolus à tout tenter afin d'amener les partis en lice à se commettre quant à ce projet, aussi nécessaire que prioritaire.

Ainsi, nous prévoyons nous mobiliser de façon sérieuse, de multiples façons. En plus d'intensifier les représentations auprès des autorités, nous comptons lancer une campagne de mobilisation citoyenne, et créer des alliances avec les

municipalités environnantes, pour donner du mordant aux pressions que nous exercerons sur les partis qui se présentent aux élections.

D'ailleurs, nous avons joint récemment un mouvement instauré par le maire de Laval, qui conduira à la tenue d'un forum sur la mobilité, l'objectif étant de se regrouper pour faire valoir aux partis en lice, par la force du nombre, qu'il est grand temps de s'occuper problèmes de congestion subis sur les autoroutes 13, 15 et 19.

Nous espérons également compter sur l'appui de nos partenaires de premier plan, comme vous l'êtes en tant que membres de notre communauté d'affaires et de notre industrie touristique, pour nous aider à faire entendre haut et fort notre voix.

Force est de constater que très peu d'investissements ont été consentis dans notre région au cours des dernières années en matière d'infrastructures routières, et nous comptons tout faire pour que les partis s'engagent à remédier à la situation. Non seulement pour nos citoyens pris en otage dans la circulation, mais également pour les

**retombées socio-économiques importantes que
générerait ce projet.**

**En fait, il a été démontré que les problèmes de
mobilité actuels limitent les possibilités de
développement économique dans plusieurs
créneaux régionaux, tout comme le potentiel de
développement de notre pôle aéronautique.**

**Bref, ce dossier mobilisera de vives énergies de
notre part d'ici l'automne, et nous espérons
pouvoir mener cette bataille à vos côtés.**

Gare

Dans un tout autre ordre d'idées, nous pouvons être extrêmement fiers que le gouvernement ait annoncé, en décembre dernier, un investissement de 1 million 300 mille dollars pour la réalisation des plans et devis de la future gare de train de banlieue, dans le secteur de Saint-Janvier.

Il s'agit comme vous le savez d'un dossier qui nous tient à cœur depuis de nombreuses années, et qui aboutit à une étape concrète de sa réalisation.

La raison d'être de cette gare a toujours fait consensus dans notre collectivité, car il est clair que notre offre en matière de transports collectifs doit être bonifiée. Ainsi, nous espérons que tous les acteurs concernés vont se rallier à ce projet de façon à ce que sa mise en service se concrétise dès 2019, comme nous le souhaitons.

ADM

Je tiens également à vous parler de notre zone aéroportuaire, qui me permet d'envisager le futur avec enthousiasme et fierté. J'ai rencontré, le 22 janvier dernier, les dirigeants d'ADM, avec qui

nous continuerons à travailler de concert pour assurer à ce site un avenir prospère, à la hauteur de son plein potentiel.

On peut d'ailleurs compter sur la Communauté métropolitaine de Montréal en tant qu'alliée dans ce dossier, car elle appuie la poursuite de discussions en vue d'en faire un pôle économique majeur du Québec.

Main dans la main avec ADM, nous déploierons donc des efforts continus pour accroître le développement industriel de cette zone et attirer de

nouveaux investisseurs. Nous espérons d'ailleurs, d'ici la fin de l'année, faire des annonces quant au futur de ce site, qui positionne notre municipalité en tant que joueur de calibre mondial de l'industrie aérospatiale.

Réseau électrique métropolitain

Comme vous la savez peut-être, nous caressons également le souhait de doter la zone aéroportuaire d'une station dans le cadre du projet de Réseau électrique métropolitain.

Nous avons rencontré l'an dernier les hauts dirigeants de CDPQ Infra pour leur soumettre

cette proposition, dont ils ont reconnu la pertinence. Nous continuerons de faire des représentations à cet égard, car il s'agit assurément d'un projet prometteur et structurant, dont les retombées pourraient être significatives, et ce, non seulement pour notre municipalité.

Réseau routier

Par ailleurs, dans un horizon plus immédiat, l'objectif que notre Conseil municipal s'est fixé est clairement de sensibiliser et de convaincre les autorités provinciales d'agir en ce qui concerne notre réseau routier.

Des solutions doivent être trouvées et apportées dans plusieurs dossiers qui stagnent depuis des années, et nous ferons tout en notre pouvoir pour attirer l'attention nécessaire sur les projets à réaliser.

Dans un autre ordre d'idées, je tiens à préciser que nous continuerons à consacrer des efforts à la promotion de la culture, à Mirabel, de la même façon que l'aménagement de pistes cyclables sur l'ensemble du territoire demeure une priorité. Il en va de même pour la promotion du tourisme, responsabilité qui est confiée à Tourisme Mirabel qui collabore étroitement, à titre d'exemple, au

succès de Mirabel fête l'érable du Québec, événement unique à l'échelle de la province.

Légalisation du cannabis

Pour finir, je ne peux passer sous silence le fait que le gouvernement fédéral s'apprête, comme vous le savez, à rendre légal l'usage du cannabis cet été.

Cette décision ayant été prise, il va de soi que nos agriculteurs qui le souhaitent pourront se positionner sur le marché. Toutefois, en tant que

leaders municipaux, nous sommes d'abord responsables de nous assurer que cette légalisation se fasse en toute sécurité pour nos citoyens.

Cela posera assurément des défis, car après tout, c'est dans les villes que le cannabis sera produit, vendu et consommé. La décision que le gouvernement a prise place donc les municipalités au premier rang pour que soit garantie la sécurité des citoyens, et nous allons y travailler.

Pour ce faire, il faudra certainement mobiliser plusieurs services municipaux, que l'on pense

évidemment à la police, aux règles de restriction relatives à la consommation, à l'émission de permis commerciaux, aux règlements de zonage, ou encore aux codes du bâtiment.

Bref, c'est avec les outils et les fonds nécessaires que nous pourrons nous positionner sur les questions qui restent à régler et assurer aux citoyens qu'ils continueront à être en sécurité et bien desservis une fois la légalisation en vigueur.

Mais dans l'immédiat, pour clore ma présentation, permettez-moi de vous remercier chaleureusement,

**en tant que maire, de contribuer à faire prospérer
notre municipalité.**

**Si l'avenir de Mirabel est rempli de promesses, ce
n'est certes pas étranger à la vitalité de sa
communauté d'affaires qui, jour après jour,
participe à bâtir une collectivité où les gens, où les
familles s'établissent en grand nombre, et
s'épanouissent.**

**Je suis donc honoré et animé d'une grande volonté
de travailler à vos côtés pour que notre Ville
continue à prendre de l'essor et à se distinguer.**

**Merci d’être les partenaires précieux que vous êtes
et d’avoir choisi Mirabel pour mener vos activités.**

**Bonne fin de soirée à chacun d’entre vous et
n’oubliez pas, à Mirabel on aime la vie et on aime y
investir !**